

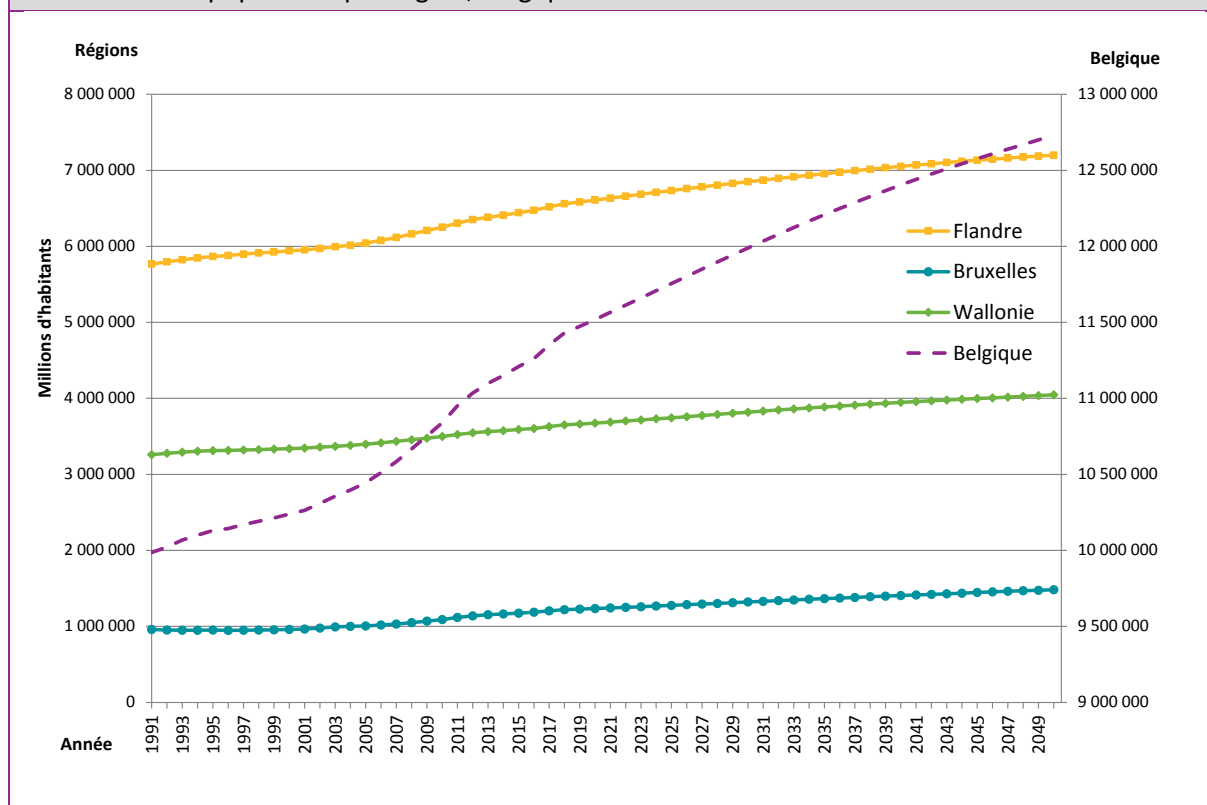
 Définition

Chaque année, le Bureau fédéral du plan établit en collaboration avec la Direction générale de la statistique des perspectives de population à long terme. Ces perspectives sont réalisées sur base d’hypothèses qui concernent l’évolution future de la fécondité, de la mortalité, des migrations internes et des migrations internationales (qui comprennent les données sur l’afflux de demandeurs d’asile, les migrations internationales des étrangers et les migrations internationales des belges).

 Les chiffres

Selon les projections du Bureau fédéral du plan (2016), la croissance moyenne de la population entre 2020 et 2060 serait d’environ 8 000 habitants supplémentaires par an dans la Région de Bruxelles-Capitale, 17 000 dans la Région flamande et 11 000 dans la Région wallonne. La croissance annuelle sur cette période serait inférieure à celle observée sur la période 1991-2014, et ce d’autant plus dans la Région flamande suite au vieillissement plus prononcé de sa population.

Evolution de la population par région, Belgique 1991-2050



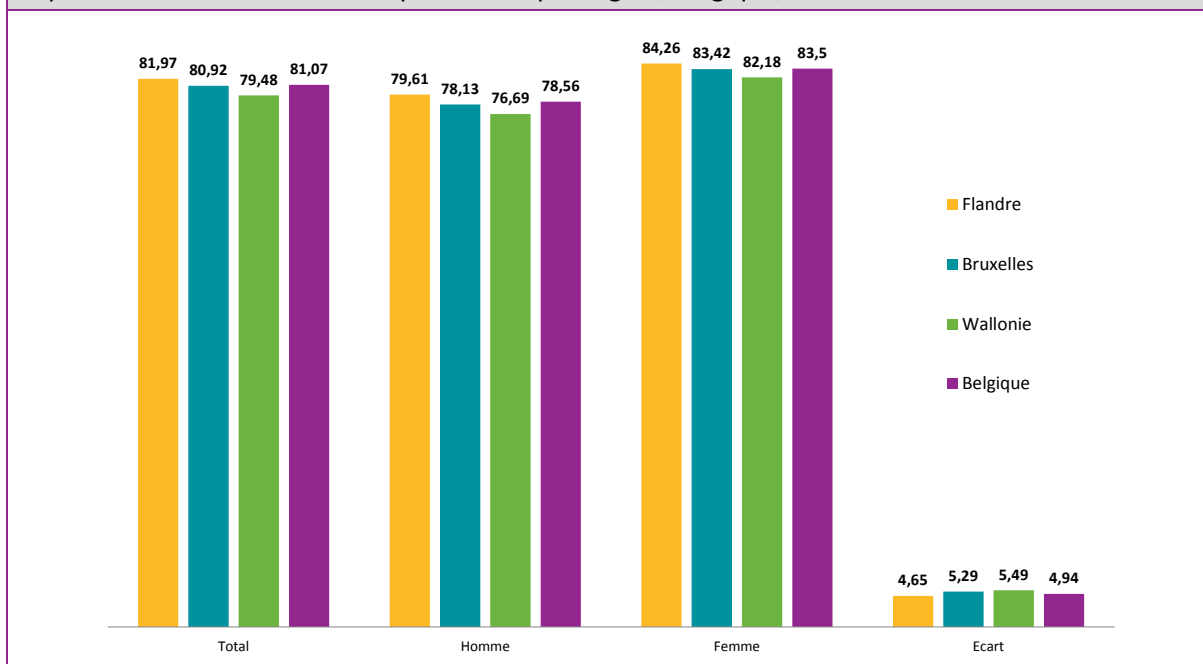
Source : Bureau fédéral du Plan et Statistics Belgium, Perspectives démographiques 2015-2060

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, c'est-à-dire l'âge moyen au décès, d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge au risque de mourir pour l'année considérée. L'espérance de vie est donc un indicateur synthétique de mortalité qui est indépendant de la structure par âge de la population.

On peut de la même manière calculer l'espérance de vie à n'importe quel âge. L'espérance de vie à 65 ans par exemple représente le nombre moyen d'années qui restent à vivre après 65 ans toujours dans les conditions de mortalité par âge pour l'année considérée.

L'espérance de vie est calculée pour une population, pas pour un individu, et pour une année donnée qui est l'année de référence pour les risques de mourir à chaque âge. Elle est en général calculée séparément pour les hommes et pour les femmes. On parle ainsi de l'espérance de vie à la naissance de la population féminine wallonne en 2014 et de l'espérance de vie à la naissance de la population masculine wallonne en 2014.

Espérance de vie à la naissance par sexe et par région, Belgique, 2014

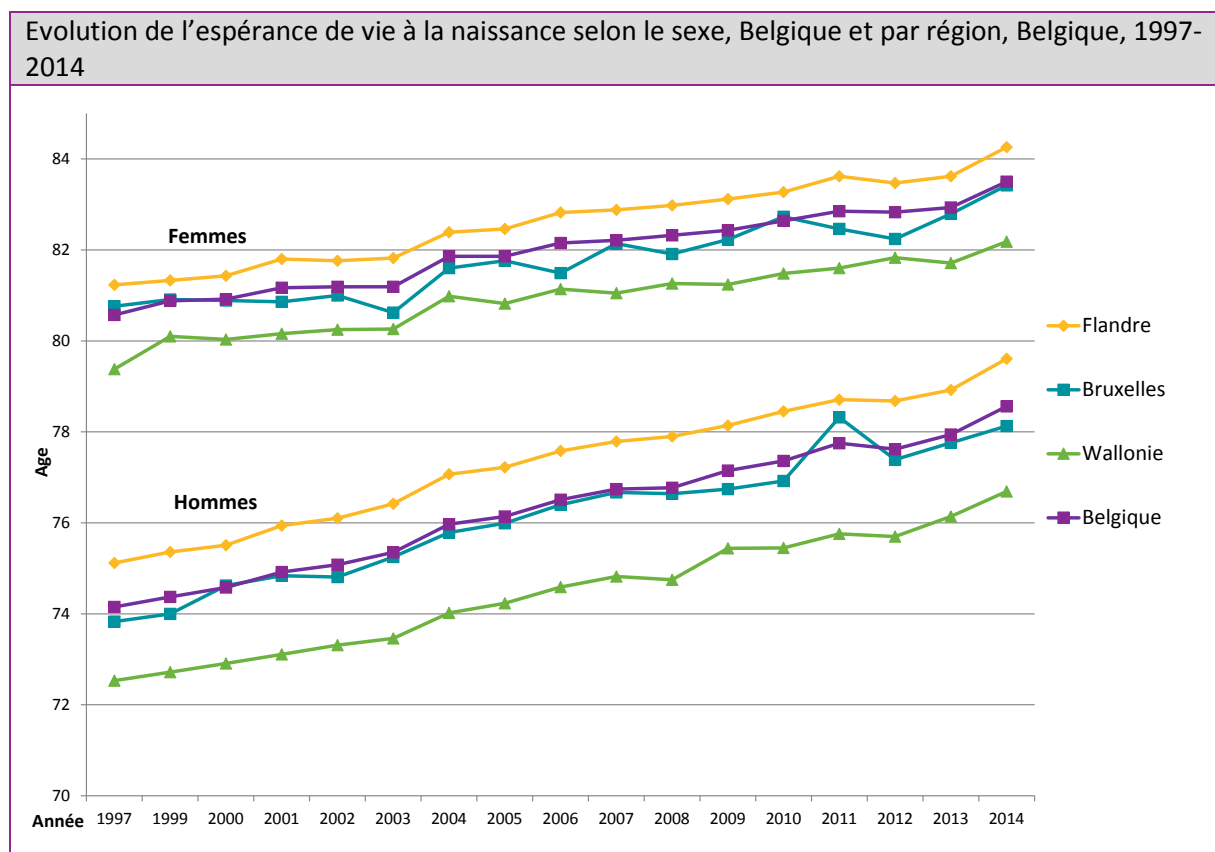


Source : Statistics Belgium

En 1885, l'espérance de vie en Belgique était de 43,59 ans pour les hommes et de 46,63 ans pour les femmes (source : Direction générale statistique et information économique, communiqué de presse 19 mai 2008. Augmentation de l'espérance de vie en Belgique).

Juste après la Seconde Guerre mondiale, l'espérance de vie à la naissance était, en Belgique, respectivement de 62,04 et 67,26 pour les hommes et pour les femmes.

En Belgique au début du 21^e siècle, les hommes pouvaient espérer vivre jusqu'à 75,4 ans et les femmes jusqu'à 81,6 ans. Aujourd'hui (2014), cette espérance de vie atteint 78,6 ans pour les hommes et 83,5 ans pour les femmes.



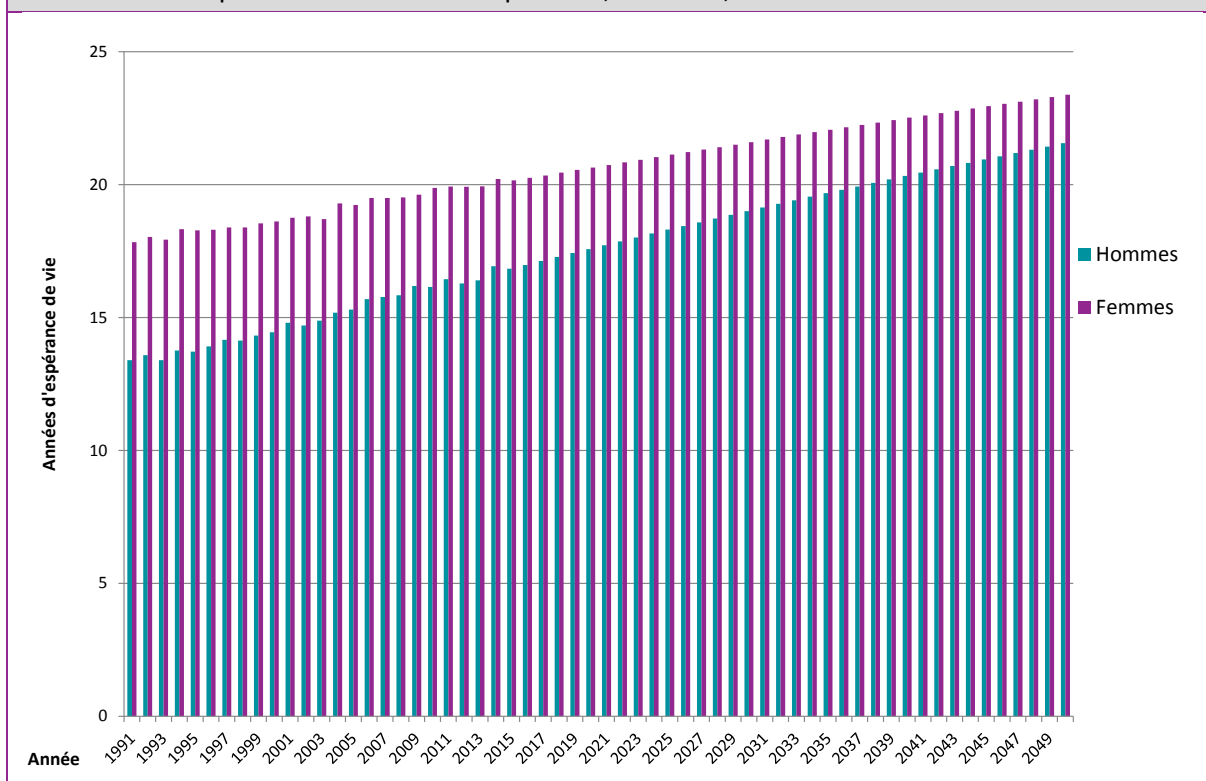
Source : Statistics Belgium

En Wallonie, comme dans les autres régions du pays et dans la plupart des pays industrialisés, l'espérance de vie à la naissance ne cesse d'augmenter depuis plus d'un siècle. L'écart entre hommes et femmes se réduit progressivement, il était de 7,61 ans en 1991 et n'est plus que de 5,49 ans en 2014.

L'espérance de vie à 65 ans

En 2014 en Wallonie, l'espérance de vie à 65 ans était de 16,93 ans pour les hommes et de 20,21 ans pour les femmes. L'écart entre hommes et femmes diminue progressivement, il était de 4,44 ans en 1991 et est de 3,28 ans en 2014. Ceci est dû au fait que l'espérance de vie à 65 ans augmente plus rapidement pour les hommes que pour les femmes. Si cette tendance continue, comme le prévoit le Bureau fédéral du plan, en 2050 l'espérance de vie à 65 ans sera de 21,56 ans pour les hommes et de 23,28 ans pour les femmes avec un écart entre hommes et femmes de 1,83 an.

Evolution de l'espérance de vie à 65 ans par sexe, Wallonie, 1991-2050

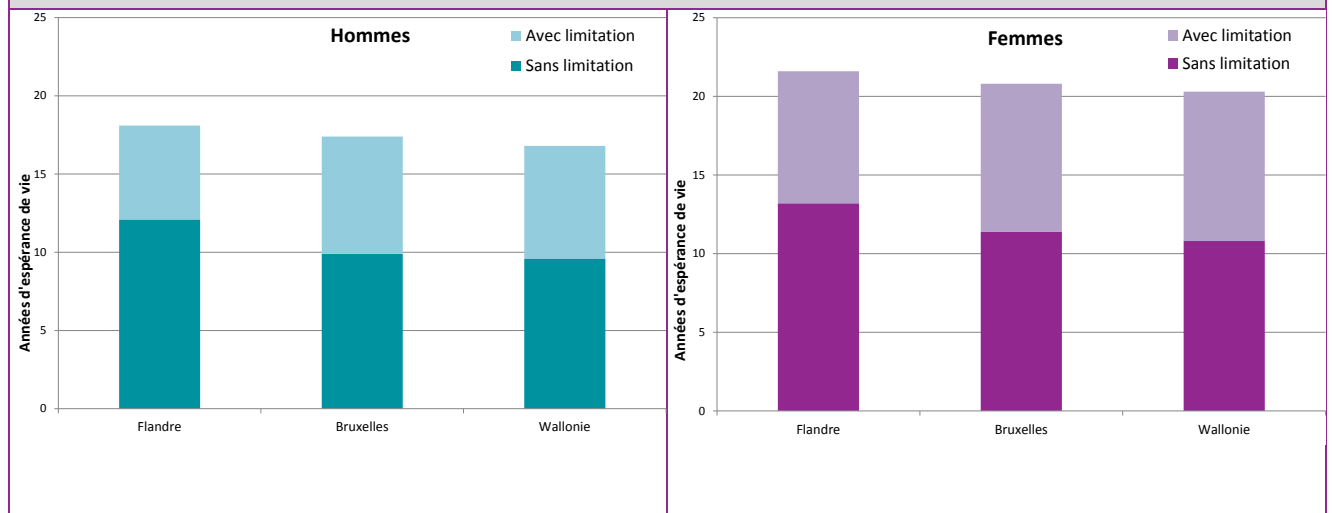


Source : 1991-2014 : observations, Statistics Belgium; 2015-2060: perspectives, Bureau fédéral du plan et Statistics Belgium

Parmi les facteurs qui ont contribué à l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance et à 65 ans, on peut notamment citer les progrès réalisés en matière de soins de santé et d'accès à ces soins de santé mais également l'adoption de modes de vie plus sains et l'amélioration générale des conditions de vie avant et après 65 ans.

L'espérance de vie à 65 ans en bonne santé représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut espérer vivre après 65 ans. L'espérance de vie en bonne santé peut se calculer par l'espérance de vie sans incapacité, l'espérance de vie sans maladies chroniques ou l'espérance de vie en bonne santé perçue. Nous présentons ici l'espérance de vie sans incapacité élaborée à partir des chiffres de mortalité et des données de l'enquête de santé où une question est posée sur les limitations d'activité. (« Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement? Oui, sévèrement limité(e) / Oui, limité(e) / Non, pas du tout »). Cet indicateur est calculé par l'Institut de santé publique selon la méthode de Sullivan pour plus d'information : https://spma.wiv-isp.be/SitePages/Methods_HealthExpectancy.aspx

Espérance de vie à 65 ans, avec ou sans incapacité, par sexe et par région, Belgique, 2013



Source : Source : Institut scientifique de santé publique - SPMA

En 2013, les hommes et les femmes wallons de 65 ans pouvaient espérer vivre plus de la moitié du reste de leur vie sans incapacité (57 % et 53 % de l'espérance de vie à 65 ans passé sans incapacité respectivement pour les hommes et pour les femmes).

On remarque une évolution positive depuis 2001. Le gain d'espérance de vie à 65 ans sans incapacité a augmenté, tant pour les hommes que pour les femmes, de 1,9 ans entre 2001 et 2013.

Evolution de l'espérance de vie à 65 ans, avec ou sans incapacité, par sexe, Wallonie, 2001-2013



Source : Institut scientifique de santé publique - SPMA